



Ville de Piraé

POLYNÉSIE FRANÇAISE  
TAHITI

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE  
DES ILES DU VENT  
ARRIVEE LE

16 MAI 2012

N° REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DELIBERATION N°22/2012  
DU 9 MAI 2012**

Portant approbation du dossier de consultation relatif à la Délégation de Service Public (DSP) du marché municipal

**L'an deux mille douze, le neuf du mois de mai à dix sept heures quinze,**

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON.**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.

**Madame Eliane LECHENE et Monsieur Wilfred POMARE,** ont été désignés pour remplir cette fonction.

Etaient présents :

Date de convocation :	<b>30 avril 2012</b>
Date d'affichage :	<b>30 avril 2012</b>

### Résultats des votes

Pour	<b>23</b>
Contre	<b>0</b>
Abstentions	<b>0</b>

**La délibération est adoptée à l'unanimité**

Affichage du compte rendu du conseil municipal le

**15 mai 2012**

Affichage de la présente délibération le :

**21 MAI 2012**

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges	X		
4	TICCHI Christiane Tiare		X	William TICCHI
5	TERIIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
6	YAO THAM SAO Elisa	X		
7	BENNETT William	X		
8	TETUAETARA Théodore	X		
9	LICHTLE Yvette	X		
10	LECHENE Eliane	X		
11	TEANOTOGA Hinano		X	
12	MOE Elisabeth		X	
13	ATIU Marc		X	
14	TEFAATAU Alvest	X		
15	PROKOP Alban	X		
16	POMARE Wilfred	X		
17	TOUAITAHUATA Charles	X		
18	TANERPAU Viora	X		
19	TUEINUI Noël	X		
20	TICCHI William	X		
21	TEANINIURAITEMOANA Laiza		X	
22	TAPUTU Karine		X	Viora TANERPAU
23	TAURAA Stéphanie		X	Mairai SUN
24	TAVAE Imelda	X		
25	DU SOUICH Audrey		X	Georges PUCHON
26	MAI Teruirau		X	
27	MACE Miriama		X	
28	BREMOND Madeleine		X	
29	TEMARII Tahiri		X	
30	MERCERON Armelle	X		
31	FRITCH Edouard		X	
32	FREBAULT Pierre		X	
33	DOOM Yves	X		
		<b>19</b>	<b>14</b>	<b>4</b>

# DELIBERATION N°22/2012 DU 9 MAI 2012

## Portant approbation du dossier de consultation relatif à la Délégation de Service Public (DSP) du marché municipal

---

### LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;  
Sous la présidence du maire de la commune ;

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU la loi du Pays n°2009-22 du 7 décembre 2009 relative au cadre réglementaire des délégations de service public des communes, de leurs groupements et de leurs établissements publics ;
- VU l'arrêté n°2298 CM du 15 décembre 2009 pris en application de la loi du Pays n°2009-22 du 7 décembre 2009 relative au cadre réglementaire des délégations de service public des communes, de leurs groupements et de leurs établissements publics ;
- VU La délibération n° 2/2012 du 29 février 2012 relatif à la délégation de Service Public (DSP) du marché municipal ;
- VU les explications fournies par Madame Béatrice VERNAUDON, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 9 mai 2012 ;

<b>ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</b>	
VOTANTS	<b>23</b>
POUR	<b>23</b>
CONTRE	<b>0</b>
ABSTENTION	<b>0</b>

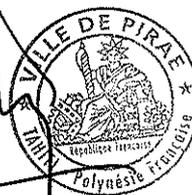
**ADOPTE :**

- Article 1<sup>er</sup> :** Le dossier de consultation de Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion du marché municipal est approuvé.
- Article 2 :** La durée de la Délégation de Service Public est fixée à douze années et la date de prise d'effet du contrat d'affermage est arrêtée au 2 janvier 2013.
- Article 3 :** Dans le cadre de la dévolution du contrat de Délégation de Service Public (DSP), le maire est autorisé à signer les différents documents s'y rapportant.
- Article 4 :** La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit

**Extrait certifié conforme au Registre des délibérations**

Pour le Maire absent  
Le Premier adjoint

Mairai SUN<sub>B</sub>



Acte rendu exécutoire  
après envoi à la Subdivision administrative

16 MAI 2012

Le.....

et publication du ..... 21 MAI 2012

Le Maire,

  
Béatrice VERNAUDON

